



## « PREPA AVENIR » 2021-2024 – Zone EFOP Mayenne Sud

MANDATAIRE

**inalta**  
formation

125, Rue Bernard Le Pecq  
53000 Laval

CO-TRAITANT

**UFCV**

5 rue Alexandre Fournier  
53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

### Financier

Conseil Régional

Programme :  
PRÉPA

### Dates

**Session 1**  
08/03/2021  
Au  
20/07/2021

**Session 2**  
20/09/2021  
Au  
04/02/2022

### Coût

Formation gratuite et  
rémunérée

Financée par la Région  
des Pays de la Loire et  
le Fonds Social  
Européen (FSE)

### OBJECTIFS

#### UNE PLATEFORME VISANT L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR :

- ❖ Confronter ses envies, ses idées, avec les réalités des secteurs professionnels, des métiers,
- ❖ Mieux appréhender les besoins des entreprises du territoire
- ❖ Travailler son projet professionnel de manière individualisée, en fonction de ses besoins et de son parcours antérieur
- ❖ Élaborer un plan d'action visant l'insertion professionnelle directe ou l'intégration à une formation qualifiante
- ❖ Valider un projet professionnel réaliste en fonction de ses aptitudes et en tenant compte du marché de l'emploi

### CONTENU - L'ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE

Un dispositif à entrées échelonnées et sorties permanentes

- ✓ **Des parcours personnalisés sur un cycle de 18 semaines maximum, visant une individualisation forte**
- ✓ **Intégration sur l'une des phases de l'action suite à une phase :**
- « SE MOBILISER EN SITUATION DE FORMATION » : définir son parcours de formation (14 h)
- 3 Modules**
  - DEFI-PRO** : définir mon secteur professionnel sur le bassin d'emploi (6 sem.)
  - CIBLE-PRO** : cibler les choix de métiers en rapport avec le contexte économique local (6 sem.)
  - FINAL-PRO** : consolider son projet professionnel et définir un plan d'action (6 sem.)
- ✓ Formalisation des Modules dans un Contrat Individuel de Formation avec possibilité d'avenants dans la limite du parcours maximum (CCTP)
- ✓ Un accompagnement post-formation de 3 mois
- ✓ Une alternance hors temps centre : Plateau technique, stage et/ou CFA selon les projets individuels

### SANCTION DE LA FORMATION

- ✓ Un jury de validation du projet
- ✓ Une attestation de compétences

### DUREE DU PARCOURS DE FORMATION

- ✓ Déterminé en fonction des candidats et de leurs objectifs, de 6 à 18 semaines.
- ✓ Durée du parcours déterminé à l'entrée puis réajusté par des avenants dans la limite des temps définis au CCTP.
- ✓ Temps en centre de formation : 360 heures maximum, Alternance : 245 heures environ

### PUBLIC CONCERNE – PREREQUIS

- ▶▶ Demandeurs d'emploi jeunes ou adultes de plus de 16 ans, de niveau de formation 4 (validé) maximum, y compris les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 6 mois
- ▶▶ Les personnes de niveau supérieur à 4, qui sont dans l'obligation de se reconvertir professionnellement pour raison médicale sont éligibles au dispositif sans dérogation
- ▶▶ Demandeurs d'emploi en CSP dès lors qu'aucune autre possibilité de financement n'est mobilisable.
- ▶▶ Personnes placées sous-main de justice dont le projet d'insertion professionnelle a été validé par les services pénitentiaires d'insertion et de probation et de services référents (Pôle emploi ou Mission locale)
- ▶▶ Etre motivé pour intégrer une action collective
- ▶▶ Etre disponible et volontaire pour s'investir dans une démarche de formation
- ▶▶ Avoir une situation stabilisée en termes de logement et de santé



## PROGRAMME REGIONAL « PREPA AVENIR »

**Domaine** : Orientation

**Numéro de l'action** : Lot 33 - Plateforme multisectorielle de découverte des métiers et de validation du projet professionnel

**Effectif attendu** : en nombre d'heures, le nombre de parcours individualisés est donc en fonction de la consommation des heures.

## REUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES (suivies des sélections)

**ORGANISEES A L'UFCV DE CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE : (5 rue Alexandre Fournier)**

**SESSION 1 :**

- 11/02/2021 à 9h30
- 18/02/2021 à 9h30

Une adresse mail unique pour l'envoi des prescriptions : [formation-insertion.pdl@ufcv.fr](mailto:formation-insertion.pdl@ufcv.fr)

A l'issue de chaque réunion d'information collective, des entretiens individuels de sélection seront programmés pour chacun des candidats.

En dehors de ces réunions d'information, nous pourrions rencontrer de potentiels candidats en entretien individuel si des places pour la session en cours sont vacantes. De ce fait, les prescriptions pourront être envoyées en permanence. Dans les cas où la session est complète, les candidats seront positionnés sur liste d'attente et reçus en réunion d'information lors de la prochaine session.

Pour la session 2, les dates seront fixées prochainement.

## MODALITES PRATIQUES ET INSCRIPTIONS

Pour chaque session, les dates d'information collectives sont saisies sur SOFI et communiquées par mail systématiquement à l'ensemble du réseau valideur.

Les candidats sont convoqués à une réunion d'information collective (durée : prévoir 3 heures)  
Un entretien individuel de positionnement est organisé à l'issue ou dans les jours suivants l'information collective (durée : prévoir 1 heure).

L'information collective permet de recueillir un premier niveau d'information auprès de chaque candidat. Un entretien individuel est également proposé, avec comme objectif de compléter les informations recueillies, s'assurer des prérequis et anticiper/sécuriser les modalités et conditions d'accès à la formation.

### Liste des documents à apporter :

- CV actualisé
- Carte d'identité en cours de validité  
Ou
- Titre de séjour devant couvrir l'intégralité de la période en formation
- Carte vitale et attestation de la sécurité sociale
- Notification d'inscription à Pôle Emploi et avis de situation

## REFERENTS

- REFERENT TERRITORIAL REGION : Fabienne RAGUENES – [fabienne.raguenes@paysdelaloire.fr](mailto:fabienne.raguenes@paysdelaloire.fr)

- MISSION LOCALE : 02.43.07.27.49 – Isabelle CHEVILLARD - [isabelle.chevillard@ml53.fr](mailto:isabelle.chevillard@ml53.fr)

- POLE EMPLOI : 3949 – Elodie THEBAULT - [elodie.thebault@pole-emploi.fr](mailto:elodie.thebault@pole-emploi.fr)

- CAP EMPLOI : - 02.43.56.66.63 – Coralie DIVAY- [c.divay@capemploi53.com](mailto:c.divay@capemploi53.com)

- CONSEIL DEPARTEMENTAL : - 02.43.09.68.68 – Laura MOREAU - [laura.moreau@lamayenne.fr](mailto:laura.moreau@lamayenne.fr)

## ► MAYENNE SUD

### INALTA FORMATION

Coordinatrice pédagogique :  
**Nathalie DEVECCHIO**

Assistante de formation :  
**Laura Cordier**

Tel : 02 43 26 27 56

### UFCV

Tel : 02 40 71 60 60

Coordinatrice :  
**Nathalie ROMPILLON**  
✉ : [nathalie.rompillon@ufcv.fr](mailto:nathalie.rompillon@ufcv.fr)

Référente Formation :  
**Claire MALANDAIN**  
✉ : [claire.malandain@ufcv.fr](mailto:claire.malandain@ufcv.fr)

Coordinatrice administrative :  
**Rolande MONTRON**  
✉ : [rolande.montron@ufcv.fr](mailto:rolande.montron@ufcv.fr)